

VERTIKAL AQUASTOP GM

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

→ DÉSIGNATION

PROCÉDÉ D'ASSÈCHEMENT DE TOUTES PAROIS VERTICALES ET HORIZONTALES PAR CONTRE-CHAMP GÉOMAGNÉTIQUE INHIBANT L'ORIGINE DES REMONTÉES CAPILLAIRES

→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Système géomagnétique d'assèchement fabriqué en France depuis 1979.
- 3 dimensions : rayon 10 mètres, rayon 15 mètres ou au-delà fabrication sur mesure.
- Principe actif : supprime les fréquences favorisant les remontées capillaires.



→ DESTINATION

- **VERTIKAL AQUASTOP GM** est conçu et fabriqué pour traiter toutes les parois (murs périphériques, de refend et cloisons) et sols de tous bâtis impactés par des remontées capillaires sur sa zone de couverture.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Pour un traitement efficace dans le cas de vide sanitaire ou cave enterrée ou semi-enterrée, la zone d'intervention devra tenir compte du sol naturel pour le positionnement du Procédé.
- Piquage des boursoufflures et cloquages des zones contaminées jusqu'à la hauteur de la frange d'évaporation.

RÉNOVATION

- Les soubassements contaminés par le salpêtre devront être brossés ou piqués puis traités au **VERTIKAL STOPSEL** au moment de la pose du Procédé **VERTIKAL AQUASTOP GM**.
- La pose du mortier **VERTIKAL RAGRÉAGE** peut être réalisée dès la mise en place du Procédé **VERTIKAL AQUASTOP GM**.

TEMPS DE SÉCHAGE

- Supports ouverts au passage de la vapeur d'eau (enduit à la chaux ou parois nues) : varie entre 6 et 12 mois.
- Supports fermés (enduit ciment ou finitions bloquant le passage de la vapeur d'eau) : varie entre 12 et 18 mois.
- Le séchage peut être accéléré par l'installation provisoire d'un déshumidificateur industriel (40 L/j).



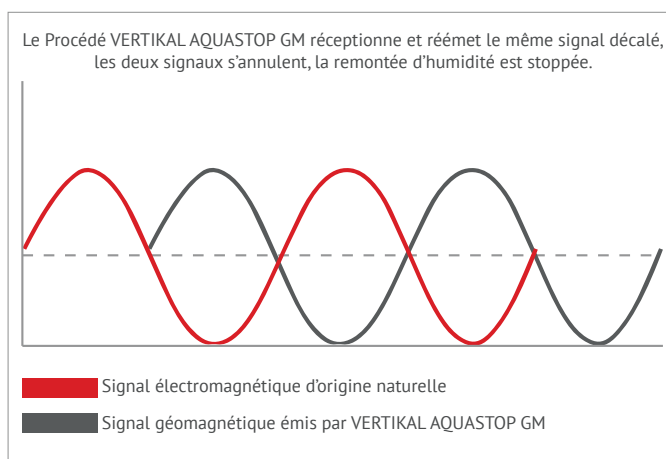
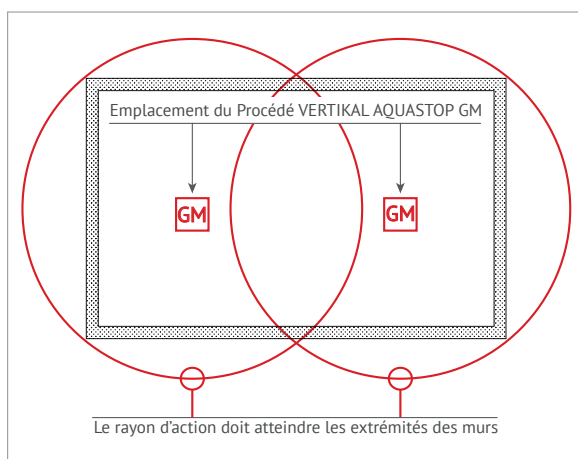
→ PROPRIÉTÉS

- **Aucun branchement ni accumulateur électrique, aucune consommation électrique.**
- **Autonome, puise son énergie dans les variations du champ électromagnétique terrestre.**
- **Agit comme un miroir électronique pour renvoyer un contre-champ.**
- **Peut être installé dans un meuble ou caché dans un coffret décoratif (sauf métallique).**
- **Assèche murs et sols de manière définitive et sans travaux.**
- **Possibilité de fabrication du Procédé sur mesure au-delà de 30 mètres de diamètre extérieur.**
- **Ne génère aucune onde néfaste pour la santé humaine et animale.**

→ MISE EN PLACE

INSTALLATION SELON 4 RÈGLES OBLIGATOIRES

- Définir l'emplacement du Procédé sur la partie la plus centrale du bâtiment en considérant la diagonale totale des côtes extérieures du bâti. L'appareil devra être positionné au centre de cette diagonale et écritures visibles.
- Repérer avec une véritable boussole (excepté celle des smartphones) l'axe Nord-Sud sur lequel devra être positionné un des petits côtés de l'appareil.
- Le système **VERTIKAL AQUASTOP GM** devra être situé à une hauteur minimum de 80 cm et maximum de 1 mètre au-dessus du sol naturel. Dans le cas où le procédé géomagnétique doit être positionné dans un endroit enterré, type cave, ou semi-enterré, il devra être distant de 80 cm minimum des parois verticales périphériques en contact direct avec la terre.
- Dans le cas du positionnement du **VERTIKAL AQUASTOP GM** dans un sous sol n'occupant pas la totalité de la surface de la maison ou pour tous autres cas particuliers, voir cahier des charges **VERTIKAL AQUASTOP GM**.
- Le **VERTIKAL AQUASTOP GM** doit être distant d'au moins 1 mètre de toutes grandes masses métalliques (cuisinière, machine à laver, radiateur, frigo américain, etc.).
- Une fois l'emplacement défini et la position calculée, l'appareil ne doit plus être déplacé.
- Toutes ces précisions d'installation sont détaillées dans le Cahier des charges du **VERTIKAL AQUASTOP GM**.



→ ASSURANCE

VERTIKAL AQUASTOP GM est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction. Garantie constructeur 30 ans suivant attestation disponible sur demande.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en œuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.

